



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

DIRECTION GÉNÉRALE DE  
LA POLICE NATIONALE

DIRECTION CENTRALE  
DE LA  
POLICE JUDICIAIRE

PV n° 10-00004/ **98**

AFFAIRE CONTRE :

X...

corruption

OBJET :

Réception de documents  
adressés par THALES suite  
à réquisition judiciaire.

Annexes

## PROCES – VERBAL

L' An deux mil onze, -----  
Le neuf septembre-----  
à dix heures -----

Nous, **Arnaud RYCKEWAERT**  
Brigadier Chef de Police

D 144 /  
4 pages

en fonction à la  
Direction Centrale de la Police Judiciaire  
Sous - Direction de Lutte contre la  
Criminalité Organisée et la Délinquance Financière  
Division Nationale d' Investigations Financières

---Officier de Police Judiciaire en résidence au Ministère de l'Intérieur 11, rue des Saussaies 75008 PARIS.---

---Étant au service,---

---Poursuivant l'enquête préliminaire N° P 09 341 9202/4 délivrée par Monsieur Nicolas HEITZ, Vice Procureur au Parquet de Paris, en date du 28/12/2009.-----

---Vu les articles 75 et suivants du Code de Procédure Pénale----

---Disons avoir reçu le 22/08/2011 au service par porteur une enveloppe contenant un courrier annexé au présent signé par Monsieur Rémy ROUGERON directeur juridique du groupe THALES ainsi qu'une clé USB provenant de THALES INTERNATIONAL ASIA. Cette réponse faisant suite à notre réquisition judiciaire dont copie annexée au présent datée du 20/04/2011. -----

---Procédons à une copie de travail des données contenues sur la clé USB et plaçons cette dernière sous SCELLE NUMEROTE THALES /TERASASI UN.-----

---Constatons que les fichiers transmis par THALES sont enregistrés dans un dossier nommé «Réponse à réquisition judiciaire reçue par THINT pour TIA » qui se compose comme suit :

- un sous dossier intitulé « C4 »-----
- un sous dossier intitulé « Factures »-----
- des fichiers .pdf -----

---Précisons que ces documents seront exploités sur procès verbal séparé, mais précisons que les premières constatations font apparaître l'existence d'une facture, dont copie annexée au présent, faxée par TERASASI SDN BHD le 17/09/04 à Monsieur Bernard BAIOTTO, Président à l'époque de THALES INTERNATIONAL ASIA. ----

---Cette facture d'un montant de 359.450,00 € et ayant pour objet « success fees » comporte une annotation manuscrite rédigée en langue française comme suit : « **Razak demande si ce SF peut être pris en compte assez vite. Le Support Fee suit avec le rapport** »-----

---Il apparaît donc que la direction de THALES INTERNATIONAL ASIA ne pouvait ignorer que les sommes payées à TERASASI bénéficiaient in fine à Monsieur Najib RAZAK, Ministre de la Défense ou à son conseiller Monsieur Abdul RAZAK BAGINDA, organe décisionnel quant à l'attribution du contrat SCORPENE.----

---Dont acte,-----



**Thales International SAS**  
45 rue de Villiers  
92526 Neuilly-sur-Seine Cedex  
France  
Tél. : +33 (0)1 57 77 80 00  
www.thalesgroup.com

Monsieur Arnaud RYCKEWAERT  
Brigadier-Chef de Police  
Direction centrale de la police judiciaire  
Division nationale des investigations financières  
et fiscales  
Brigade centrale de lutte contre la corruption  
11 rue des Saussaies  
75008 PARIS

PARIS, le 22 août 2011

**Objet : Contrat Scorpène - Malaisie**

Monsieur l'officier de police judiciaire,

Nous faisons suite à la réquisition judiciaire en date du 20 avril 2011 portant sur le sujet en objet.

Comme annoncé dans notre lettre du 24 mai dernier, nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, une clef USB reçue de Thales International Asia regroupant les informations en sa possession.

Je vous prie de croire, Monsieur l'officier de police judiciaire, à l'expression de mes salutations distinguées.



  
Rémy Rougeron  
Directeur Juridique & des Contrats



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

D144/3

DIRECTION CENTRALE  
DE LA POLICE JUDICIAIRE

Nanterre, le 20/04/2011

SOUS-DIRECTION DE LA LUTTE CONTRE LA  
CRIMINALITÉ ORGANISÉE ET LA  
DÉLINQUANCE FINANCIÈRE

DIVISION NATIONALE DES  
INVESTIGATIONS FINANCIÈRES ET  
FISCALES

B.C.L.C.

101, rue des Trois Fontanot  
92000 NANTERRE

## REQUISITION JUDICIAIRE

Nous Arnaud RYCKEWAERT, Brigadier Chef de Police

en fonction à la  
Direction Centrale de la Police Judiciaire,  
Division Nationale des Investigations Financières et Fiscales,  
Brigade Centrale de Lutte contre la Corruption,

Officier de Police Judiciaire en résidence à PARIS, 11, rue des Saussaies,

Agissant en vertu du soi-transmis du Parquet N° P 09.241.9202/4 en date du 28/12/2009 délivré par  
Monsieur Nicolas HEITZ, substitut du Procureur près le Tribunal de Grande Instance de Paris,

Vu les articles 60, 75 et suivants, du code de procédure pénale,

Vu l'article 77-1-1 du code de procédure pénale, et l'autorisation du magistrat mandant.

**PRIONS ET AU BESOIN REQUERONS** Monsieur Blaise JAEGER, Président Directeur Général de  
THALES INTERNATIONAL sis 45 rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine, de bien vouloir nous communiquer  
dans les plus brefs délais :

Certaines pièces juridiques et comptables de THALES et/ou THOMSON CSF INTERNATIONAL ASIA  
devenu THALES INTERNATIONAL ASIA relatifs au contrat C5 signé avec DCNI dans le cadre du contrat  
SCORPENE signé avec le Gouvernement de la Malaisie en 2002, et notamment :

- le(s) contrat(s) signé(s) avec la société de droit malais **TERASASI** ou tout autre intermédiaire
- les virements effectués en faveur de la société de droit malais **TERASASI** (ou tout autre intermédiaire)  
ainsi que les pièces justificatives (factures, comptes bancaires crédités et débités....)
- l'intégralité des rapports écrits transmis par **TERASASI** (ou tout autre intermédiaire) dans le cadre de  
ce(s) contrat(s).
- la liste des bénéficiaires d'honoraires versés par **THOMSON CSF INTERNATIONAL ASIA**, devenu  
**THALES INTERNATIONAL ASIA**, de 1999 à 2002

Téléphone : 01 40 97 89 33

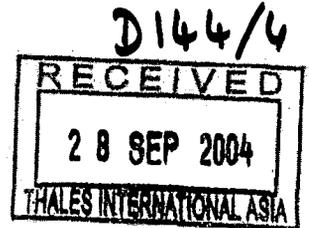
(ou Mme COULBOIS : 01 40 97 80 05)

Fax : 01 40 97 88 79



Et pour sa garantie

Apposons notre sceau et signature



**INVOICE**

THALES INTERNATIONAL ASIA PTE LTD  
152 BEACH ROAD  
# 23-03-06  
THE GATEWAY EAST  
SINGAPORE

INVOICE NO.: TC/0112/04  
INVOICE DATE: 28/08/2004

KIND ATTENTION OF: MR. BERNARD BAIOTTO  
CHAIRMAN & CEO

DESCRIPTION	AMOUNT
SUCCESS FEES	EUR 359,450.00
<b>TOTAL</b>	<b>EUR 359,450.00</b>

EURS THREE HUNDRED FIFTY NINE THOUSAND FOUR HUNDRED AND FIFTY ONLY

TERMS SEVEN (7) DAYS FROM DATE OF INVOICE

All payment should be made payable to TERASASI SDN BHD

BANK NAME	ALLIANCE BANK MALAYSIA BERHAD
BRANCH	CP TOWER, SEC 16, PETALING JAYA
TYPE OF ACCOUNT	CURRENT ACCOUNT
ACCOUNT NO	12109-0-01-000450-8 (Old No.048-1-000453-9)

*[Signature]*  
Authorised Signatory



*Le support SE peut être pris en compte avec le rapport.  
Razak demande si ce  
g.p...  
D/T*